

CAPL MOUVEMENTS DE MUTATIONS

CADRE C 9 JUILLET 2013

PRESENTS

Administration :

Michel RECOR, président
Paul CHATAIL
Marc-Antoine BONET
Jean-Noël JARRY
Philippe CHEYRON
Carole BATIFOIX

Organisations syndicales :

FO, Christelle VERCHER-ROSELLO, Karine CHEVALLEREAU titulaires et Arnaud BAUSSET suppléant.

Solidaires, Nadine LAGRANGE, Valérie GUYONNAUD titulaires et Murielle PAGNON et Huguette BORDE suppléantes. Experte Chantal FEYSSAT

CGT Dominique COULAUDOU, Francis MOULINARD titulaires et Pascal MIGUEL suppléants

Secrétariat

Secrétaire : Marie-Paule LEOBET, assistée de Corinne GERMAIN
Secrétaire adjointe : Francis MOULINARD CGT

Solidaires et la CGT présentent une déclaration liminaire.

Les OS réclament plus de documents pour travailler et qu'ils soient transmis dans de meilleurs délais (8 jours)

Approbation du procès verbal de la CAPL du 15 février 2013, approuvé à l'unanimité.

En préambule

Le Président rappelle le respect des nouvelles règles de mutation avec la prise en compte de l'ancienneté administrative. La diminution des effectifs de la catégorie C génère une situation difficile à gérer.

Le Président nous informe du déblocage de tous les agents C sur la liste complémentaire (environ 500) pour pallier aux nombreux départs à la retraite.

Egalement, il n'y a pas de volonté du ministère de fermer des sites mais de procéder à des évolutions qui seront soumises au dialogue social.

Marc-Antoine BONET rappelle que ce mouvement s'inscrit dans une phase de convergence : ancienneté administrative, 2 mouvements distincts FF et FGP, pas encore de RAN.

L'harmonisation totale des règles de gestion des 2 filières sera effective en 2014 et un mouvement complémentaire sera maintenu pour les cas particuliers au 1^{er} janvier. Les contraintes calendaires de cette année n'ont pas permis à l'administration de fournir les documents préparatoires aux OS dans un meilleur délai.

La filière Fiscale est bénéficiaire en catégorie C (+5)

La filière Gestion Publique est déficitaire (-3)

Affectations juridiques

Filière fiscale

- Marie-Claude CHAUMONT est affectée en Direction – choix 1-
- Pierrick BONJEAN est affecté en Direction BIL –choix 1-
- Marc ROUGERIE est affecté CDIF- choix 1-
- Claudine THEILLAC est affectée CDIF – choix 1-
- Myriam MORANGE est affectée au SIP Limoges-Ville – choix 1-
- Patricia FOUCAULT est affectée au SIE Limoges – Extérieur –choix 4-
- Philippe Martin est affecté SIE Limoges-Ville –choix1-
- Catherine STEELANDT est affecté au SIP-SIE Bellac – choix 1-
- Nicole JOANNIN est affectée au SIP-SIE Bellac – choix 1-
- Isabelle DULAU est affectée au SPF Limoges 2 – choix 2-
-

Filière gestion publique

- Camus ADOU est affecté à la Trésorerie de Limoges Municipale – choix 5-
- Julien LEGER est affecté au SIP Limoges-Ville – choix 2-

Le Président soumet le mouvement des affectations juridiques au vote.

A l'unanimité, les Organisations Syndicales votent contre le projet de mouvement.

Le projet présenté ne présente que très peu de marche de manœuvre et beaucoup d'agents surtout de la filière GP ne sont pas satisfaits.

Le Président présente ensuite les affectations réelles (ALD, EDRA, détachements, mise à disposition).

Filière fiscale

A la disposition

- Murielle PAGNON est affectée ALD au CDIF.

- Bruno BASTRERO-HARO est affecté ALD service Comptabilité- lettres chèques.

Filière gestion publique

- Arnaud BAUSSET est affecté en Direction - ERD
- Joëlle CREPIN est affectée en Direction service Comptabilité – lettres chèques
- Florian BERNARD est affecté en Direction service Dépense CGR.

Questions diverses

Report de la CAPL B à la demande des OS au 18 juillet à 14h30 suite à la transmission des éléments de travail de la CAPN du 15 juillet.

Construction d'un bâtiment de l'OPH St-JUNIEN pour le rassemblement du SIP-SIE et la Trésorerie sur un même site, installation prévue pour 2015-2016.

Les OS ont souligné l'absence de remplacement de personnel au standard CRUVEILHIER suite à mutation. Le président a répondu qu'il n'y aura pas de remplacement, une réflexion est en cours pour un rattachement du standard au SIP.

Vos représentants à la CAPL

Karine CHEVALLEREAU

Christelle VERCHER-ROSELLO

Arnaud BAUSSET